



COMITE DE COTE D'OR

COMPTE RENDU DE REUNION DU BUREAU DIRECTEUR

Du 15 janvier 2018 à 19h00

Salle **BOISSELOT**
À **DIJON**

Etaient présents : Guy AUCORDONNIER, Annie CARRETERO, Annie CORTABITARTE, Jacqueline ESTIVALET, Jean Louis LAMOTTE, Catherine LARCHER, Corinne POITOUT, Jacky VERNOUD.
Etaient excusés : Anne-Sophie GATTEAUT, Catherine GATTI (Invitée).

Préambule : Jacky VERNOUD débute la réunion en informant le bureau de l'hospitalisation de Jean Paul NORMAND (Président EBF). Les membres du Bureau lui souhaitent un prompt rétablissement.

Activités du Président

Participation à la réunion des clubs organisée par la Ligue de Bourgogne pour présenter la ligue de Bourgogne Franche Comté. Tous les clubs sont invités à participer à l'AG qui aura lieu le 10 février à Autun pour entériner le traité de fusion.

A l'issue de cette AG une présentation sera faite aux clubs de CF PN sur le contrat JIG et les missions d'intérêts généraux.

Entretien avec Joffrey DUTHU :

Le Président a rencontré Joffrey DUTHU qui accepte de remplacer Salaheddine DAHANE en tant que responsable de la CDO, il est chargé de constituer une équipe et présentera lors du prochain Comité Directeur la constitution de la Commission des Officiels.

Entretien avec Julien MARCHAND - JM COACHING / CONSEIL :

Dans le cadre du plan de développement du CD21, une réflexion est à engager sur le mini-basket :

- Constitution d'un groupe de travail avec des entraîneurs.
- Propositions de formules de championnats jusqu'en U13.

Le coût de cette prestation est estimé à 2000€ environ pour 5 mois de travail.

Le Bureau prend acte de cette proposition sous réserve que soit intégré à ce projet :

- Un échéancier avec planning des actions.
- Une présentation du projet final lors d'un forum des clubs.
- Un devis de la prestation complète.

Participation « Journée Olympique » organisée par le CDOS :

Rémy et Déborah interviendront au niveau des scolaires le 19 ou le 26 juin 2018 au CREPS DIJON-MIRANDE de 14 à 16 heures.

PÔLE DIRECTOIRE

SÉLECTIONS :

- Détections prévues 28 janvier et 4 février pour U11 2007
- Stage U12 2006 pendant vacances de février (Lieu à déterminer)

SECTION SPORTIVE :

- Achat d'équipement pour les joueuses et joueurs. **(Décision n°1)**
- Contacter le médecin pour suivi médical **(Décision n°2)**

FINANCES :

- **Minibus** : Le dossier de demande de subvention a été transmis au Conseil Régional.

Les logos ont été apposés (offert par le vendeur).

Le Bureau décide de proposer aux clubs du département le rachat de l'ancien minibus (Contrôle technique fait) pour un montant de 5000€. **(Décision n°3)**

Compte-Clubs : 1 seul club en retard pour le règlement du dernier compte club.

COMMUNICATION :

Jacky VERNOUD rappelle que toute utilisation du CD21 (nom et logo) sur une page FACEBOOK autre que la page officielle, doit être soumise à autorisation du Président et/ou de la Commission communication. Le Bureau décide de nommer Annie CARRETERO, modérateur de la page officielle.

PÔLE COMPETITIONS ET PRATIQUES SPORTIVES

Gymnase Jean Marc BOIVIN – CHEVIGNY SAINT SAUVEUR

Au vu du justificatif fourni par la Présidente du club de Chevigny, les commissions sportives prennent acte de la fermeture du gymnase du 7 mai au 30 octobre 2018 (minimum).

La Municipalité de Chevigny Saint Sauveur ne disposant pas de structure de remplacement pour jouer les rencontres de Play-Offs ou championnats, les commissions sportives décident d'établir les calendriers en conséquence jusqu'à la réouverture du gymnase Jean Marc BOIVIN. **(Décision n°4)**

Salle Omnisports NUITS SAINT GEORGES

La Présidente de AL Nuits Saint Georges informe de l'indisponibilité de la salle le 10 février 2018.

- Compte tenu que l'organisation du Baby Day « Carnaval » était confié au club de Nuits ce même jour, le Bureau décide que le club de Fontaine (qui en avait fait la demande) se voit attribuer cette organisation. **(Décision n°5)**
- Les rencontres prévues ce même jour devront faire l'objet de demandes de dérogations. **(Décision n°6)**
- Le club devra à fournir un justificatif. **(Décision n°7)**

SPORTIVE « SENIORS – U20 :

U20 :

- Rencontre n° 3043 du 13 janvier 2018 opposant ASC SAINT APOLLINAIRE à EBFG :

Après vérification de la feuille de match, il s'avère que le joueur GUERREIRO Diego, licence BC019936 non surclassé, n'était pas autorisé à jouer cette rencontre.

En conséquence, la sportive décide : Match perdu par pénalité Saint Apollinaire. **(Décision n°8)**

SPORTIVE « U13 à U17

- Très peu de dérogations « jeunes » par rapport à la saison précédente.
- A compter de ce jour, les notifications et amendes pour dérogations tardives seront envoyés directement aux clubs par la sportive. (Prévoir imprimé type – **décision n°9**)

- Catherine LARCHER remplacera Corinne POITOUT, absente du 5 au 28 février 2017 pour les dérogations « jeunes ».
- Suite aux nombreux rappels aux clubs concernant l'utilisation obligatoire de l'e-Marque sur certaines catégories et la non-exécution de ce point de règlement, le Bureau décide l'envoi d'une notification aux clubs concernés (voir dispositions financières). (Prévoir imprimé type **décision n°10**)

SPORTIVE MINI-BASKET U9 à U11

- **BABY DAY NOEL** : Remerciements à la JDA pour l'organisation.
- Afin que le point accueil du Comité soit plus visible sur les Baby-Day, il faudra prévoir les Kakémonos.
- Réflexion sur le mini-basket : Projet groupe de travail.

RÉPARTITION DES ARBITRES / ÉCOLES ARBITRAGES

Répartition :

- Un bilan a été diffusé dans le flash infos n° 1
- Les commissions sportives devront informer le répartiteur concernant les matchs à enjeu afin de désigner un délégué officiel du Comité.

ÉCOLES ARBITRAGES :

- Même nombre que la saison précédente mais mieux structurées.
- **Interventions Déborah :**
 - En cours : AUXONNE / GENLIS
 - A venir : MARSANNAY – BEAUNE – DFB

PÔLE JEUNESSE ET DEVELOPPEMENT – SPORT SANTÉ

FEMININES :

- Réunion prévue le 22 janvier 2018 / contacts pris avec des personnes de clubs.

SPORT SANTÉ :

- Déborah intervient à Is sur Tille suite à l'accord entre le Comité et la communauté de communes d'Is sur Tille (COVATI). Mise en place d'ateliers de Basket Santé. Cette action va se dérouler hebdomadairement du 10/01/18 au 28/03/18. → Action labellisée Basket Santé Résolutions.

PÔLE FORMATION - TECHNIQUE – ARBITRES

TECHNIQUE :

Bilan Tournoi des Etoiles :

- 11^{ème} place sur 17 pour les filles / 13^{ème} place sur 16 pour les garçons.
- 3 Filles : Emma GELINOTTE (JDA) Laura CLERC (Chenove), Sohane GORZHI (CSLD) et
3 garçons Mathis DOUCHET (JDA), Kenath YONZIMA (JDA), Dorian RAMYEAD (DAD21) sont retenus pour le
Camp Inter Comités Bourgogne Franche Comté qui se déroulera à Macon.
- Participation de Rémi PIEPENBRING au Camp de Macon (Filière Fédérale).

Formation animateurs / initiateurs

- Début de formation : 20,21 et 22 février 2017 à Auxonne et Dijon. Les inscriptions sont en cours.

3X3

- Point sur le tournoi du 14/02/2018 à Fontaine : Une réunion d'organisation aura lieu le 27 janvier 2018 à 9h30 à Fontaine.
- Le cahier des charges devra être envoyé au club de Fontaine. **(Décision n°11)**
- Rémi PIEPENBRING ne participera pas à ce tournoi.

Fin de séance à 21H15.

Annie CARRETERO
Secrétaire Générale

Jacky VERNOUD.
Président.

RAPPEL DES DÉCISIONS

Décisions	Actions
Décision n° 1	Section sportive : Achat équipement.
Décision n°2	Section sportive : Contacter le médecin pour suivi médical.
Décision n°3	Envoi aux clubs : Proposition achat minibus.
Décision n°4	Informé le club de Chevigny.
Décision n°5	Informé le club de Fontaine (Baby Day « Carnaval »).
Décision n°6	Informé le club de Nuits St Georges.
Décision n°7	Demander justificatif Nuits St Georges.
Décision n°8	Notification Saint Apollinaire.
Décision n°9	Imprimé Type : Dérogation tardive.
Décision n°10	Imprimé type : non utilisation e-Marque.
Décision n°11	3X3 : Envoyer cahier des charges à Fontaine.